

01/08/2022

La Banque Triodos propose un dividende extraordinaire de 1,01 euro par certificat d'action et retire le programme de rachat restreint.

Questions/réponses :

Q. Le 20 mars 2022, lorsque vous avez obtenu l'approbation de l'assemblée générale, vous avez indiqué qu'il pourrait y avoir des difficultés pour l'implémentation du dispositif de solidarité, mais que vous exécuteriez le programme de rachat restreint si le dispositif de solidarité n'était pas possible. Maintenant vous retirez les deux. Pourquoi ?

R. Lors de la préparation du dispositif de solidarité, nous avons rencontré des complexités imprévues dans la mise en œuvre du programme au même moment dans les cinq pays où la Banque Triodos est active. La Banque Triodos a conclu que le programme de rachat restreint et le dispositif de solidarité ne peuvent plus être exécutés en temps voulu. En raison de ce risque sérieux de retard supplémentaire, les délais de mise en œuvre de la cotation des certificats sur une plateforme de Multilateral Trading Facility (MTF) seraient probablement affectés de manière défavorable. La Banque Triodos considère que le risque de retard de la cotation sur une MTF est inacceptable au vu de la suspension prolongée des échanges affectant les détenteurs de certificats. La Banque Triodos continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre les préparatifs en vue d'un lancement en temps voulu de la plateforme MTF, qui devrait se conclure au cours du premier semestre 2023.

Q. Quelles complexités imprévues avez-vous rencontrées ? Pourquoi ne l'avez-vous pas su à l'avance ?

R. La Banque Triodos a essayé de trouver des moyens pour fournir des solutions intermédiaires au manque de négociabilité et aux problèmes de liquidité que peuvent rencontrer les détenteurs de certificats. Nous avons estimé que nous devions tout étudier, pour offrir aux détenteurs de certificats des solutions intermédiaires. Ce faisant, nous sommes sortis des sentiers battus. Nous avons commencé à chercher de nouvelles solutions pour permettre l'achat de certificats d'actions dans le cadre des possibilités légales. Un tableau d'affichage, malheureusement, s'est avéré impossible. Le programme de rachat a soulevé de nouvelles questions de la part des régulateurs, qui nécessitent du temps et de nouvelles réponses. Comme nous l'avons déclaré lors de l'assemblée générale du 20 mai 2022, nous ne serons pas en mesure de mettre en œuvre le programme de rachat prévu si la préparation des réponses aux questions prend tellement de temps qu'elle retarde la cotation sur la MTF.

Q. Je comptais sur l'argent du programme de rachat restreint et maintenant que vous avez retiré ce programme, je suis en difficulté financière. Comment pouvez-vous m'aider ?

R. Nous sommes conscients que suite au retrait du programme de rachat restreint et du dispositif de solidarité, certains de nos détenteurs·rices de certificats ne pourront pas obtenir l'allègement espéré de leur situation financière. Si tel est votre cas, et que vous rencontrez des difficultés financières, veuillez contacter info@triodos.be afin que nous puissions voir avec vous si nous pouvons trouver des solutions adaptées pour vous aider, dans le cadre des produits et services bancaires existants et dans le respect de la réglementation.

Q. La Banque Triodos propose un dividende extraordinaire de 1,01 euro par certificat d'action : est-ce parce que le conseil d'administration de la SAAT vous a demandé d'envisager un dividende intermédiaire ?

R. Le dividende extraordinaire, qui est maintenant proposé, vise à distribuer le montant de 14,4 millions d'euros qui a été réservé pour le programme de rachat restreint et le dispositif de solidarité aux détenteurs·rices de certificats.

Le paiement d'un éventuel dividende intermédiaire, que la SAAT a préconisé lors de l'Assemblée Générale du 20 mai, serait une décision basée sur les performances et les perspectives financières de cette année et ne pourra être envisagé qu'après l'établissement des résultats semestriels 2022. Si le Comité exécutif décide de verser un dividende intermédiaire, alors une telle décision sera communiquée ultérieurement, au moment même ou après la publication des résultats semestriels 2022.